

LE MANDCHOU¹

Marie-Lise BEFFA
Marie-Dominique EVEN*

I. Contexte historique et culturel

A. Histoire de la langue :

— *vieux-mandchou*. La plupart des linguistes voient dans le djourtchète l'ancêtre direct du mandchou, tant ces langues sont proches. Ceux qui n'y reconnaissent pas un stade antérieur de mandchou considèrent que vieux-mandchou et djourtchète auraient été deux dialectes d'une même languenote d'après Langues Altaïques).

Ce djourtchète (jurčen, jučen), langue des fondateurs de la dynastie Jin [mandchou : *Aisin* "Or"] était encore en usage sous les Ming (1368-1644), et les formes notées dans le glossaire sino-djourtchète des Ming (milieu du XV^e siècle) sont similaires à leurs correspondantes mandchoues, à ceci près que l'évolution de *di* en *zi* et de *ti* en *ci* ne s'est pas encore produite.

— *mandchou classique*. Il se constitue dans la première moitié du XVII^e siècle à partir du dialecte méridional parlé par le clan impérial Aisin-Gioro. La langue des documents en "écriture sans point ni cercle" est considérée comme du mandchou pré-classique, celle des documents postérieurs (à partir de 1632) est dite mandchou classique (cf. 2A).

Cependant, même si la langue écrite a continué à être utilisée comme langue officielle durant toute la dynastie Qing, le mandchou parlé commence à céder la place au chinois dès la deuxième moitié du XVII^e siècle. Les Mandchous se sont donc sinisés, au point qu'au début du XX^e siècle la langue n'est plus parlée que par ceux restés au Heilongjiang (nord de la Mandchourie).

— *mandchou moderne*. À l'instauration du pouvoir communiste, le mandchou était considéré comme mort. En fait, il a survécu sous des formes dialectales dans quelques villages de Mandchourie, mais est ignoré des jeunes générations. En revanche, il est resté vivant à travers le dialecte sibé : descendants des Sibés envoyés au milieu du XVIII^e siècle garder les "nouvelles frontières" gagnées sur les Mongols Djoungars au Turkestan oriental, les Sibés de l'Ili n'ont jamais cessé de parler leur langue, à la différence des Sibés restés en Mandchourie.

* SNRS, France. Afin de faciliter une lecture comparative, cet article a été élaboré sur le modèle des articles rédigés par les auteurs sur d'autres langues altaïques (à paraître dans L'Encyclopedie des sciences du langage)

B. Les Mandchous [chin. Man] vivent en république populaire de Chine où ils sont, avec 10 millions, la 2^e minorité nationale (1990), principalement en Mandchourie (45% au Liaoning). Sinisé mais longtemps victime d'un sentiment anti-mandchou, leur groupe ethnique s'est vu attribuer récemment des districts autonomes au Jilin, Liaoning, Hebei (régions où il n'y a plus de locuteurs du mandchou), mais non au Heilongjiang où survit la langue (cf. 1D).

Les Sibés [chin. Xibo], au nombre de 173000, sont classés comme une minorité nationale à part. 140 000 vivent en Mandchourie, sinisés. Les 33000 Sibés de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (district autonome sibé de Tchaptchal, dans l'Ili) ont conservé leur langue : agriculteurs sédentaires, ils sont restés chamanistes.

C'est Nurhaci (Nourkhatchi, 1559-1626) qui unifie en 1616 les tribus héritières des Djourtchètes (Jurchen, chin. Nüzhen) qui avaient régné sur la Chine du Nord sous le nom de Jin (1115-1234) avant d'être dominés par les Mongols, puis la dynastie chinoise des Ming. Il organise ces tribus diverses selon le système militaro-administratif dit des Huit Bannières. L'ethnonyme "mandchou", qui renvoie à la racine "fort, puissant", n'est adopté qu'en 1635 par Hong Taiji, un fils de Nurhaci, qui se proclame grand khan l'année suivante et fonde la dynastie Qing. Elle régnera sur la Chine à partir de 1644, étendra sa suzeraineté aux territoires mongols et tibétains et arrachera aux Mongols Djoungars le Turkestan oriental (1757), qui deviendra province du Xinjiang en 1884. Les Qing connaissent leur apogée sous les règnes de Kangxi (1662-1722) et de Qianlong (1736-1795). La dynastie est renversée en 1911. Le dernier empereur Puyi sera un temps rétabli par les Japonais dans le cadre de l'État fantoche du Mandchoukouo (1934-1945). Traditionnellement chasseurs et éleveurs dans les forêts de Mandchourie, excellents archers et cavaliers, les Mandchous sont devenus au cours de leur sinisation agriculteurs ou citadins. Ils ont gardé des traditions chamaniques, remises à l'honneur depuis le renouveau national mandchou des années 1980.

C. Seul le "Vocabulaire sino-djourtchète du Bureau des interprètes" datant des Ming et quelques stèles ont préservé le djourtchète.

Les anciennes archives mandchoues ou "documents en écriture sans point ni cercle", peu nombreuses, conservent les formes, non homogènes, du mandchou pré-classique. Le manchou classique est représenté par quelque mille xylographes ou manuscrits. Outre des textes administratifs, bilingues dès Kangxi, une grande partie sont des traductions du chinois (histoires des dynasties Liao, Jin et Yuan, classiques chinois, écrits religieux bouddhiques). La production lexicographique est importante : dès 1708, le "Miroir de la langue mandchoue" vise à sauvegarder un vocabulaire menacé ; l'ouvrage le plus fameux est le "Dictionnaire pentaglotte" compilé sous Qianlong, dont il existe 4 magnifiques manuscrits (il ne sera publié qu'en 1957). Autre illustration du souci de Qianlong, pourtant bouddhiste, de maintenir la culture mandchoue, le "Livre des règles des rites et sacrifices au Ciel" (1778) donne en modèle aux autres clans la maison impériale Aisin-Gioro.

Comme œuvres littéraires originales, citons les 36 poèmes de Kangxi sur le palais d'Été à Jehol (1712) et l'"Éloge de la ville de Moukden" de Qianlong (1743). Précocement sinisés, les Mandchous écrivirent bientôt directement en chinois, tels Cao Xueqin ("Le Rêve du pavillon rouge") et Lao She.

Des récits et invocations relevant de la tradition orale ont été notés au XIX^e siècle, dont la célèbre "Histoire de la chamane Nišan" (*Nišan saman-i bithe*).

Ce répertoire populaire est mieux illustré par les documents sibés dont les plus anciens (ballades, contes, chroniques, chants de chamanes) datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle : manuscrits

en écriture mandchoue collectés par les savants russes (Radlov, Krotkov, Muromskij) ou pièces de littérature orale qu'ils ont transcrites phonétiquement.

D. Depuis la fin des années 1980, des chercheurs chinois et mandchous ont mené des enquêtes attestant la survivance du mandchou dans des villages du Heilongjiang. On distribue les parlers, très proches, en dialectes de la Nonni — Sanjiazi (district de Fuyu), Ibuci [Iboutchi] (district de Tailai) — et de l'Amour — Dawujiazi (district de Aihui), Siji (district de Sunwu), Songshugou et Xinlong (district de Xunke). Le sibé, lui, n'est pas un descendant direct du mandchou classique, car celui-ci se fonde sur le dialecte des clans rassemblés par Nurhaci que les Sibés n'avaient pas encore rejoints.

2. Écriture

A. Le mandchou n'était pas écrit avant Nurhaci (cf. 1B). Celui-ci utilise d'abord le mongol écrit comme langue de chancellerie, puis décrète en 1599 que le mandchou sera écrit à l'aide de l'alphabet ouïgouro-mongolnote, adopté tel quel : c'est l'"écriture sans point ni cercle" (*tongki fuka akû hergen*). En 1632, elle est modifiée, avec introduction de signes diacritiques (pour distinguer en toutes positions entre *a* et *e*, *o* et *u*, ou *û*, et entre *g*, *k* et *h*) et création d'une dizaine de lettres (pour noter les sons des emprunts chinois et sanscrits) : c'est l'écriture mandchoue proprement dite, qui élimine les ambiguïtés de lecture de l'alphabet ouïgouro-mongol.

Signalons la création en 1748 d'une écriture carrée mandchoue, dite "écriture à pilier" (*fukzingga hergen*), dont la graphie s'inspire de l'écriture chinoise archaïque et de l'écriture carrée mongole : les sceaux de l'État et des hauts dignitaires mandchous, mongols et chinois étaient gravés dans cette graphie ornementale qui a connu une trentaine de versions différentes.

B. L'écriture mandchoue, alphabétique, s'écrit de haut en bas et de gauche à droite. Elle comporte 40 lettres (dont 10 lettres pour les phonèmes d'emprunt). Leur forme diffère à l'initiale, en médiane et en finale. Les phonèmes *f*, *t*, *d*, *k*, *g* et *h* sont notés par deux lettres différentes selon la voyelle qui suit.

C. Les systèmes graphiques mandchous ne se rattachent pas aux écritures djourtchètes élaborées sous la dynastie Jin et qui sont toujours en cours de déchiffrementnote. Qu'il s'agisse de la période pré-classique (écriture ouïgouro-mongole) ou classique (écriture mandchoue conservée sans changement depuis 1632), ils ne posent aucun problème de déchiffrement : les ambiguïtés de la graphie pré-classique ont été levées dès 1741 par l'établissement d'une liste d'équivalences entre les deux graphies, le *Tongki fuka akû hergen-i bithe*. Notons que les derniers et rares locuteurs du mandchou ne savent pas l'écrire. En revanche, on assiste à un renouveau des études mandchoues et du sentiment national mandchou en Chine qui s'accompagne d'un recours, encore symbolique, à l'écriture.

Le sibé (cf. 1A, 1B) s'écrit au moyen de l'écriture mandchoue. En 1947 a été créée une adaptation sibé de cette écriture. Entre 1956 et 1960, des projets de cyrillisation, puis de latinisation, ont vu le jour sans aboutir. Ils ont été suivis par une interdiction totale d'écrire le sibé de 1960 à 1978. Depuis le début des années 1980, la langue est à nouveau enseignée et il existe de nombreuses publications en écriture sibé. Néanmoins, une enquête récente montre que 95% de la jeune génération ne sait pas l'écrire.

3. Phonétique. Phonologie.

A. Tableau des consonnes

	labiales	dentales	palatales	uvulo-vélaires
occlusives	<i>p</i>	<i>t</i>	<i>c</i>	<i>k</i>
	<i>b</i>	<i>d</i>	<i>z</i>	<i>g</i>
fricatives	<i>f</i>	<i>s</i>	<i>ç</i>	<i>h</i>
nasales	<i>m</i>	<i>n</i>		<i>ng</i> [N]
latérale		<i>l</i>		
vibrante		<i>r</i>		
semi-consonnes	<i>v</i> [w]		<i>j</i>	

Tableau des voyelles

	avant	arrière
hautes	<i>i</i> [i]	<i>u</i> [u]
		<i>ú</i> [o]
	<i>e</i> [ɛ]	<i>o</i> [ɔ]
basses		<i>a</i> [A]

Le mandchou a des diphtongues. Leur nombre diffère selon les auteurs. La plupart reconnaissent l'existence de *ai* [Ai], *ei* [ɛi], *oi* [ɔi], *ui* [ui] et *io* [io]. Zhao Jie en ajoute d'autres (*ao*, *eo*, *uo*, *úo*, *ua*, *ue*, *ia*, *ie*, etc.). Les grammairiens du XIX^e siècle (missionnaires à la cour mandchoue) parlent de diphtongues "dissyllabiques", vraisemblablement des diphtongues notées dans l'écriture par deux syllabes (la 2^e commençant par une semi-consonne) : *ija*, *ije*, *ijo*, *iju*, *ova*, *ove*, *iva*, *ive*, *úva*.

D'autre part, le statut de certains groupes vocaliques (souvent d'emprunt) n'est pas clair : ainsi *eo* (*deo*, du mongol *düü*, "frère cadet") note-t-il une diphtongue ou deux syllabes, et *oo* (*boo* "maison") représente-t-il un *o* long ? Réalisations des consonnes. Le trait distinctif opposant les deux séries d'occlusives est diversement interprété : aspirées/non aspirées, sourdes/sonores, fortes/douces. *c* et *z* notent des affriquées chuintantes. Selon la voyelle qui les suit (cf. harmonie vocalique), *k* et *g* ont deux réalisations (vélaire et uvulaire), notées dans l'écriture, de même que la fricative *h* ([x] ou [X]). *ç* est réalisé comme [ʃ]. *s* suivi de *i*, est réalisé comme une alvéolo-palatale [ç]. *c* et *z*, suivis de *i*, ont des réalisations (affriquées) également alvéolo-palatales. Certaines réalisations sont notées dans l'écriture : ainsi *n* réalisé *m* devant *b* (*min-* + *-be*, *mimbe*).

B. Harmonie vocalique. Dans les langues altaïques à harmonie vocalique, les voyelles ne s'opposent qu'en première syllabe d'un mot, les voyelles des syllabes suivantes étant sélectionnées selon une règle qui s'applique au mot entier (racine et suffixes) et détermine la compatibilité entre ses voyelles. En mandchou, l'harmonie vocalique est seulement partielle, et ses règles n'ont pas été encore clairement établies. Les voyelles se répartissent en trois séries, masculine (*a*, *o*, *ú*), féminine (*e*) et neutre (*i*, *u*), avec opposition des séries masculine et féminine. Une racine ne peut comporter des voyelles de séries opposées, les voyelles neutres étant, elles, compatibles avec les deux séries. Par exemple, *abka* "ciel", *anija* "année", *eje-* "couler", *enduri* "esprit, divinité".

Très nombreux sont les suffixes qui ne suivent pas l'harmonie vocalique et sont donc invariables, tels *-de* (datif-locatif), *-me* (converbe conjoint), *-mbi* (indicatif aoriste), *-shûn* (suff. formateur d'adjectif sur base verbale). Ex. : *ama* "père", *ama-de* "au père" ; *afa-* "combattre", *afa-me* "en combattant" ; *somi-* "cacher", *somi-shûn* "caché".

Quant aux suffixes qui suivent l'harmonie vocalique, ils sont de deux types : à 3 variantes (ex. : *-rA* nom verbal imperf., soit *-ra*, *-ro*, *-re* ; *-hA* nom verbal perf., soit *-ha*, *-ho*, *-he*) ; à 2 variantes (ex. : *-kU* suff. formateur de nom sur base verbale, soit *-kû*, *-ku*). Le choix de la variante sélectionnée est déterminé par le vocalisme de la syllabe précédant le suffixe (pour les diphtongues, "dissyllabiques" ou non, c'est la 2^e voyelle qui compte) :

Voyelle précédant le suffixe	Suffixe à 3 var. (A)	Suffixe à 2 var. (U)
masculine: <i>a, û</i>	<i>a</i>	<i>û</i>
<i>o</i>	<i>o</i>	<i>û</i>
féminine: <i>e</i>	<i>e</i>	<i>u</i>

Si cette voyelle est neutre, la variante sélectionnée est différente selon les suffixes, que l'on répartit en deux groupes d'après leur comportement.

Groupe 1 : la variante sélectionnée dépend de la voyelle (neutre) précédant immédiatement le suffixe.

Voyelle précédant le suffixe	Suffixe à 3 var. (A)	Suffixe à 2 var. (U)
<i>i, u</i>	<i>e</i>	<i>u</i>

Groupe 2. La variante sélectionnée ne dépend pas de la voyelle neutre précédant le suffixe, mais de la voyelle qui précède cette voyelle neutre.

Voyelle préc. la voyelle neutre	Suffixe à 3 var. (A)	Suffixe à 2 var. (U)
masculine: <i>a, û, o</i>	<i>a</i>	<i>û</i>
féminine: <i>e</i>	<i>e</i>	<i>u</i>
neutre: <i>i, u</i>	<i>a</i> ou <i>e</i>	<i>û</i> ou <i>u</i>

Autrement dit, s'il s'agit à nouveau d'une voyelle neutre, la variante n'est pas prédictible synchroniquement. Exemples :

	<i>-rA</i> (Groupe 1)	<i>-hA</i> (Groupe 2)	<i>-kU</i> (Groupe 2)
<i>tuva-</i> "voir"	<i>tuva-ra</i>	<i>tuva-ha</i>	
<i>ashû-</i> "se retirer"	<i>ashû-ra</i>	<i>ashû-ha</i>	
<i>orolo-</i> "remplacer"	<i>orolo-ro</i>	<i>orolo-ho</i>	<i>orolo-kû</i> "substitut"
<i>buce-</i> "mourir"	<i>buce-re</i>	<i>buce-he</i>	
<i>taci-</i> "étudier"	<i>taci-re</i>	<i>taci-ha</i>	<i>taci-kû</i> "école"
<i>gûni-</i> "penser"	<i>gûni-re</i>	<i>gûni-ha</i>	
<i>fori-</i> "frapper"	<i>fori-re</i>	<i>fori-ha</i>	<i>fori-kû</i> "battoir"
<i>eri-</i> "balayer"	<i>eri-re</i>	<i>eri-he</i>	<i>eri-ku</i> "balai"

<i>ili-</i> "être debout"	<i>ili-re</i>	<i>ili-ha</i>
<i>bi-</i> "être"	<i>bi-re</i>	<i>bi-he</i>

C. La structure de la syllabe est décrite par le schéma suivant (C₁)V(C₂). Ex. : *a-ra-bum-bi* "faire faire". Il y a des restrictions à l'apparition des consonnes : *ng* [N] n'est jamais en position C₁ ; *r* est possible en C₁, sauf à l'initiale du mot ; sauf pour les emprunts, la seule C₂ autorisée en finale d'un mot est *n*, très instable (il tombe devant un suffixe de dérivation) ; *v*[w] se rencontre uniquement devant *a* et *e*. La voyelle *û* ne se trouve qu'après *k*, *g*, *h* (et, très rarement, *t*).

D. L'accent a été peu étudié. Si le mot se termine par une syllabe fermée, il tomberait sur cette syllabe (*inda 'hûn* "chien", *ur 'gun* "fête"), si le mot se termine par une syllabe ouverte, il tomberait sur l'avant-dernière (*'abka* "ciel", *'baita* "affaire", *dor 'gide* "dedans").

E. La reconstruction du vieux-mandchou s'appuie sur les textes djourtchètes notés en caractères chinois qui donnent des indications sur le système phonologique du djourtchète.

La comparaison de l'orthographe des termes mandchous en écritures ouïgouro-mongole et mandchoue (cf. 2C) fournit un aperçu sur le mandchou pré-classique et son évolution. Certaines formes pré-classiques sont confirmées par l'étude du sibé. L'étude de l'harmonie vocalique des suffixes du mandchou classique permet de reconstruire un vocalisme ancien à huit voyelles opposant postérieures (*a*, *o*, *u*, *i*) et antérieures (*ä*, *ö*, *ü* et *i*) et dont seules six subsistaient quand le mandchou a été écrit. **i* et **i* ont évolué en *i* (cf. *bi-he* < **bi-he* ; *ili-ha* < **ili-ha*). **u* et **ü* ont convergé en *u*, sauf après *k*, *g*, *h* où l'opposition s'est conservée (**u* > *û*, **ü* > *u*).

4. Morphologie

A. Le mandchou est de type agglutinant.

B. Le procédé morphologique essentiel est la suffixation. Ces suffixes s'adjoignent à des bases et suivent plus ou moins l'harmonie vocalique (cf. 3B). Une base est dite "nue" (racine) lorsqu'elle ne comporte aucun suffixe et "dérivée" lorsqu'elle a été obtenue par l'adjonction d'un ou plusieurs suffixes. Il y a deux types de bases :

— *nominales* ; elles correspondent aux noms dans leur sens lexical : *mafa* "aïeul" ; *sube-he* "corde" (sur *sube* "tendon") ; *taci-msi* "étudiant" (sur *taci-* "étudier").

— *verbales* ; leur sens est celui d'un impératif de 2^e pers. : *ara-* "faire" (*ara!* "agis !") ; *efi-ce-* "jouer ensemble" (sur *efi-* "jouer") ; *cooha-la-* "lever des troupes" (sur *cooha* "soldat, troupe"). Il y a deux types de suffixes : les dérivationnels servent à former de nouvelles bases (cf. *supra* et 4F) ; les grammaticaux modifient la fonction syntaxique de la base à laquelle ils s'adjoignent (cf. 5C).

L'adjonction de suffixes à une base ne modifie pas celle-ci. Exceptions : chute du *n* final des bases nominales (*kumun* "musique" + *ci*, *kumuci* "musicien") ; adjonction d'un *n* à la racine des pron. de 2^e et 3^e pers. sg. et pl. (*si* "tu" + datif-locatif *-de*, *sinde*) ; modification de la racine des pron. de 1^{re} pers. sg. et pl. exclusif (*bi* "je" + *-de*, *minde* ; *be* "nous autres (excl.)" + *-de*, *mende*).

C. Genre et nombre n'existent pas en tant que tels en mandchou.

Seule une classe très restreinte de noms connaît une opposition entre vocalismes "masculin" et "féminin" (cf. 3B) ; opposition de sexe essentiellement (*haha* "homme", *hehe* "femme" ; *ama*

“père”, *eme* “mère” ; *arsalan* “lion”, *erselen* “lionne” ; *amila* “mâle”, *emile* “femelle”, etc.), elle déborde parfois ce cadre (*ganggan* “fort”, *genggen* “faible” ; *vasihûn* “couchant, ouest”, *vesihun* “levant, est” ; *hadai* “cheville”, *hedei* “trou”).

La base nominale a aussi bien valeur de singulier que de pluriel : *nikan* “un Chinois” ou “des Chinois”, *ilan nikan* “trois Chinois”. Des suffixes de pluriel (-*sa* ; -*si* ; -*ta* ; -*ri*) s'utilisent à l'occasion pour des êtres vivants, l'usage seul déterminant leur choix : *morin* “cheval”, *mori-sa* ; *solho* “Coréen”, *solho-so* ; *irgen* “peuple”, *irge-se* ; *ama* “père”, *ama-ta* ; *mafa* “aïeul”, *mafa-ri*. Les cas se marquent par des suffixes (placés après un éventuel suffixe de pluriel) : absolu (marque-Ø), accusatif, génitif-instrumental, datif-locatif, ablatif (cf. 5C). La personne n'est pas marquée par des suffixes. Les verbes ne conjuguent pas ; en outre, l'emploi des pronoms personnels sujets est facultatif. Il n'existe pas non plus de suffixes nominaux de personne ; l'indication de personne est donnée par les pronoms personnels (cf. 5B). Ex. : [*si*] *mini boo-de gene-mbi-o* ? “iras-tu chez moi ?” (*si* “tu”, *mini* gén. de *bi* “je”, *boo* “maison”, -*de* datif-locatif, *gene-* “aller”, -*mbi* indic. aor., *o* part. interrog.).

D. Les notions de temps, d'aspect, de voix et de mode sont véhiculées par de nombreux suffixes.

1° Les suffixes dérivationnels permettent de former sur une base verbale une autre base verbale exprimant des modalités de l'action (cf. 4B, 4F). Parmi les plus productifs, citons le factitif le plus usité -*bu* (*taci-* “étudier”, *taci-bu-* “enseigner”), divers pluriels aux nuances itérative, réciproque, coopérative (*feku-* “sauter”, *feku-ce-* “sautiller” ; *gai-* “prendre”, *gai-nu-* “se saisir l'un l'autre, se battre”, *gai-ndu-* “prendre à plusieurs”), le fréquentatif -*la* (*nicu-* fermer les yeux”, *nicu-la-* “cligner”). Tous peuvent se combiner les uns aux autres pourvu que la modalité introduite par le nouveau suffixe soit compatible avec le sens de la base verbale auquel il s'adjoint (*ala-* “parler, dire”, *ala-na-* “aller dire”, *ala-na-bu-* “ordonner d'aller dire”).

2° Les suffixes de mode, suffixes grammaticaux (cf. 4B), se placent en dernier. Ils se répartissent en 4 groupes exclusifs les uns des autres : indicatif, subjectif, converbes et noms verbaux (cf. 5D).

Le mode indicatif comprend un aoriste -*mbi* (forme sous laquelle on répertorie les verbes dans les dictionnaires) à valeur de présent ou de futur, un parfait présent -*hAbi* exprimant une action accomplie dans le passé et continuant dans le présent (*dube-hebi* “il est mort”), un parfait passé -*mbihe* exprimant une action qui s'accomplissait habituellement dans le passé et ne se produit plus.

Le mode subjectif comprend un volontatif de 1^{re} pers. (*ara-ki* “je veux écrire, j'écrirai”), un impératif de 2^e pers. -Ø (*ara* “écris !”), un impératif d'urgence de 2^e et 3^e pers. (*ara-kini* “écris donc ! ; il faut absolument qu'il écrive !”), un optatif de 2^e et 3^e pers. (*ala-cina* “si seulement tu écrivais ! ; pourvu qu'il écrive !”), un prohibitif de 2^e et 3^e pers. (*ara-rahû* “garde-toi d'écrire ! ; prends garde qu'il n'écrive !”). Le manchou connaît une douzaine de converbes exprimant simultanéité d'actions (-*me*), antériorité (-*fi*), condition (-*ci*), concession (-*cibe*, -*hAcibe*), opportunité (-*tAlA*), etc.

Les suffixes de noms verbaux transforment les bases verbales en bases nominales qui fonctionnent dès lors comme des noms, mais conservent les mêmes compléments que les bases verbales dont elles sont issues. Ex. : *giru-re-be sa-ra-ngge* “celui qui connaît la honte” (*giru-* “avoir honte”, -*re* nom verbal imperf., -*be* acc., *sa-* “connaître”, -*ra* nom verbal imperf., -*ngge* suff. substantivisant). Deux noms verbaux s'opposent, celui en -*rA* (asp. imperf.) et celui en -*hA* (asp. perf.).

E. Les catégories morphologiques comprennent noms et verbes, définis par le type de suffixes grammaticaux s'adjoignant à leurs bases respectives. Une troisième catégorie est celle des particules, auxquelles ne s'adjoint aucun suffixe.

F. La dérivation est un processus très productif, essentiel dans la constitution du lexique. Outre les suffixes verbaux déverbatifs cités en 4D, il en existe beaucoup d'autres : *ibe-de-* "avancer peu à peu" (*ibe-* "avancer"), *faita-ra-* "couper en morceaux" (*faita-* "couper").

À l'aide de suffixes, on crée aussi des substantifs (ou des adjectifs.) sur des bases verbales ou nominales, et inversement. Exemples : *bata* "ennemi", *bata-ngga* "hostile" ; *aca-* "rencontrer", *aca-n* "rencontre" ; *aisi* "avantage, aide", *aisi-la-* "aider", *aisi-la-kû* "assistant", *aisi-la-ta-* "aider beaucoup".

G. Parmi les autres procédés de formation de mots, notons la composition par répétition : *se se* "âge" (*se* "année d'âge") ; coordination de synonymes : *baita sita* "affaires", *amba-sa sai-sa* "les sages" (*amba* "grand", *sain* [mong.] "bon, bien", *-sa* pluriel), d'antonymes : *uru vaka* (vrai faux) "dispute, contestation" ; par subordination : *dergi ezen* (dessus maître) "dieu", *goro mafa* (loin aïeul) "grand-père maternel". Il y a aussi des créations par fusion, avec juxtaposition de deux mots : *emuse* "année [de vie]" (*emu* "un", *se* "année d'âge"), ou contraction (verbe + suff. de mode, suivi d'un autre verbe). Ce dernier procédé a donné naissance à de nombreux suffixes, tels l'indicatif *-hAbi*, fusion de *-hA* (suff. nom verbal perf.) avec la copule *bi* (de *bi-* "être"), et les suffixes de mouvement *-nzi*, *-nggi* et *-nA*, formés sur *zi-* "venir", *unggi-* "envoyer" et *gene-* "aller". Ex. : sur *tuva-* "voir", *tuva-nzi-* "venir voir" (de *tuva-me* + *zi-*, *-me* suff. conv. conjoint), *tuva-nggi-* "envoyer voir", *tuva-na-* "aller voir".

H. Les documents en mandchou classique ne montrent pas d'évolution notable de la morphologie au cours de la période. Certains suffixes, en particulier spatiaux, sont des survivances figées (*tule-si* "vers l'extérieur", *ama-rgi*, *ama-la* "au dehors", *ere-tele* "jusqu'ici").

Les dialectes modernes, sibé compris, ont conservé la plupart des suffixes verbaux grammaticaux classiques. Comme suffixes nominaux casuels, le sibé connaît en outre un instrumental distinct du génitif, un directionnel *-ci* (ablatif en classique, l'ablatif sibé étant un ancien prolatif classique) et un comitatif. Les pron. de 3^e pers. du classique sont inusités dans ces dialectes et remplacés par le pron. dém. *tere* (pl. *tese*) en sibé et *tele* (pl. *tsitsi*) en mandchou d'Ibuci. Des trois séries de démonstratifs du classique (*ere*, *tere* ; *uttu*, *tuttu* ; *uba*, *tuba*), seule reste la première ; le dialecte d'Ibuci ajoute un degré d'éloignement de plus (*ere. tele, jiji*).

5. Syntaxe et sémantique

A. Le mandchou est du type SOV (Sujet-Objet-Verbe) ou plutôt Sujet-Objet-Prédicat, le prédicat étant seul obligatoire. Ce dernier peut être verbal ou nominal. Par ailleurs, le déterminant précède toujours le déterminé (les compléments verbaux étant considérés comme des déterminants du verbe).

B. Il y a deux grandes catégories : noms et verbes.

Parmi les sous-catégories du nom, on a les pronoms (personnels, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis), les postpositions et les adjectifs. Notons une distinction entre inclusif et exclusif pour la 1^{re} pers. du pl. Aux prépositions du français correspondent en mandchou des noms postposés à leur déterminant : *adun-i dorgi-de* "parmi les chevaux" (*adun* "troupeau de chevaux", *-i* génitif, *dorgi* "intérieur", *-de* datif-locatif). Pour certains de ces noms, le suffixe casuel n'est pas toujours nécessaire : *vehe-i fezile* "sous la pierre" (*vehe* "pierre", *fezile* "dessous") ; mais *vehe-i fezile-ci*

“provenant de dessous la pierre” (-*ci* ablatif). Les adjectifs ne s'accordent pas avec le nom qu'ils qualifient. Ex. : *sain gucu-se-de* “à [nos] bons amis” (*sain* “bon”, *gucu* “ami”, -*se* pluriel, -*de* datif-locatif). Ils jouent le rôle d'adverbes : *sain taci* ! “étudie bien !”.

C. 1° Les fonctions du nom sont marquées par les suffixes de cas. Cas absolu : sujet, compl. d'objet indéterminé, compl. de nom indéterminé. Ex. : *ama sele futa ara-ha* “le père a fait une chaîne en fer” (*ama* “père”, *sele* “fer”, *futa* “chaîne”, *ara-* “faire”, -*ha* nom verbal perf.). Accusatif -*be* : compl. d'objet déterminé. Génitif-instrumental -*i* : compl. de nom déterminé ; moyen. Ex. : *irgen-i hûsun-i* “grâce à la force du peuple” (*irgen* “peuple”, *hûsun* “force”). Datif-locatif -*de* : adresse, attribution ; “à, dans (avec et sans mouvement)”. Ablatif -*ci* : “en provenance de, à partir de” ; compl. de comparaison. Ex. : *manzu gisun-ci nikan gisun mangga* “le chinois est plus difficile que le mandchou” (*manzu* “mandchou”, *gisun* “langue”, *nikan* “chinois”, *mangga* “difficile”). Les sujets de propositions subordonnées (formées à l'aide de converbes ou de noms verbaux) peuvent se trouver aux cas absolu ou génitif (cf. 5D).

2° Le prédicat peut être verbal ou nominal. Ex. : *indahûn boo-i tule dedu-mbi* “le chien est couché dehors” (*indahûn* “chien”, *boo* “maison”, -*i* génitif, *tule* “extérieur”, *dedu-* “être couché”, -*mbi* indic. aor.) ; *bi ulhasi nijalma* “je suis éleveur” (*bi* “je”, *ulhasi* “éleveur”, *nijalma* “personne”) ; *morin hûdun* “le cheval est rapide”. La possession s'exprime à l'aide de la copule *bi*. Ex. : “j'ai un cheval” se dit *minde morin bi* (à moi cheval il y a) ; négation : “je n'ai pas de cheval” *minde morin akû* (il n'y a pas).

D. 1° Le prédicat d'une phrase déclarative peut être un nom (ou un adjectif) suivi éventuellement de la copule *bi*, ou un verbe portant un suffixe d'indicatif (cf. 4D) ou un suffixe de nom verbal (perf. ou imperf.). Ex. : *ere bithe-be ila-nggeri hûla-ha* “[il] a lu ce livre trois fois” (*ere* pron. dém., *bithe* “livre”, *ilan* “trois”, -*nggeri* suff. itératif, *hûla-* “lire”, -*ha* nom verbal perf.).

Il existe plusieurs particules (cf. 4E) de fin de phrase permettant de former des phrases interrogatives, exclamatives, ou exprimant une nuance de doute, de confirmation, etc. : *fe-i hacin dere* “c'est probablement une affaire ancienne” (*fe* “jadis”, -*i* génitif, *hacin* “chose”, *dere* particule de doute). La particule interrogative ne se met pas si la phrase comporte un mot interrogatif : *tere ai bi* ? “qu'est-ce que c'est ?” (*tere* pron. dém., *ai* pron. interrog., *bi* copule). La copule *akû* “il n'y a pas” s'utilise pour nier les prédicats nominaux, noms verbaux compris : *dutu nijalma-de zuva-nggeri ala-cibe donzi-akû* “même si on le répète dix fois à un sourd, il n'entend pas” (*dutu* “sourd”, *nijalma* “personne”, -*de* datif-locatif, *zuvan* “dix”, -*nggeri* suff. itératif, *ala-* “dire”, -*cibe* converbe concessif, *donzi-* “entendre”, -*ra* nom verbal imperf., *akû* nég. postposée). Pour nier un prédicat verbal à l'indicatif, on fait suivre le prédicat, qui doit alors porter un suffixe de nom verbal, de *akû*. Exemple : *bi muta-mbi* “je peux” (indic. aor.), *bi muta-r-akû* “je ne peux pas” (nom verbal imperf. + *akû*).

Les phrases impératives (optatives, etc.) se forment en adjoignant à la base verbale un suffixe de subjectif (cf. 4D). Le nom verbal imperf. sert aussi à former des phrases impératives : *ara-ra-o* “veuillez écrire ! [forme polie]” (*ara-* “écrire”, -*ra* imperf., -*o* particule interrog.) ; *ume ara-ra* ! “n'écris pas !” (*ume* nég. préposée).

2° L'emploi des auxiliaires *bi-* “être” et *o-* “devenir” est très courant. Outre leur fonction de copule, ils peuvent, en combinaison avec des verbes suivis de suffixes de noms verbaux ou de converbes, introduire diverses modalités de l'action : *donzi-h-akû bi-he* “[je] n'avais pas entendu” (*donzi-* “entendre”, -*ha* nom verbal perf., *akû* nég. postposée, *bi-* “être”, -*he* nom verbal perf.). 3° La phrase simple comporte nécessairement un prédicat ; sujet et compléments sont facultatifs (cf. 5A).

Les suffixes converbiaux (cf. 4D) permettent de former des propositions circonstancielles de temps, de cause, de condition, de concession, de finalité, de manière, etc. : *tacimsi ginggule-me donzi-fi eze-me gai-mbi* "les élèves prennent note après avoir écouté respectueusement" (*tacimsi* "élève", *ginggule-* "respecter", *-me* verbe conjoint, *donzi-* "écouter", *-fi* conv. disjonctif, *eze-* "noter", *-me* conv. conjoint, *gai-* "prendre", *-mbi* indic. aor.). Les suffixes de noms verbaux transforment une base verbale en nom qui peut, dès lors, fonctionner comme nom d'action (le fait de), nom d'auteur d'action (celui qui) ou entrer dans des constructions complexes équivalentes aux relatives du français. Exemples de complétive et de construction complexe :

sini ere nijalma-be agda-ra-be bi sambi "je sais que tu as confiance en cette personne" (*sini* gén. de *si* "tu", *ere* pron. dém., *nijalma* "personne", *-be* acc., *agda-* "croire", *-ra* nom verbal imperf., *bi* "je", *sa-* "savoir", *-mbi* indic. aor.).

bi sinde jandu-ha baita-be si cende hendu-hebi-o ? "leur as-tu parlé de l'affaire que je t'ai confiée ?" (*bi* "je", *sinde* datif-locatif de *si* "tu", *jandu-* "confier", *-ha* nom verbal perf., *baita* "affaire", *-be* acc., *cende* datif-locatif de *ce* "ils", *hendu-* "parler", *-hebi* indic. parfait présent, *-o* particule interrog.). La "relative", avec son sujet (ici au cas absolu), est placée avant le nom qu'elle détermine ("l'affaire").

6. Lexique

Le mandchou partage avec les autres langues toungouses un large vocabulaire de base, mais il s'en différencie par une part importante d'emprunts : mongols avant les Qing, chinois depuis. Il y a peu de racines au regard du nombre de mots dérivés par suffixation (cf. 4F). Notons l'importance d'onomatopées redoublées (souvent avec changement vocalique) qui permettent, en composition avec le verbe *se-* "dire", la création de nouveaux verbes : *per por* bruit de battement d'ailes ; *for for se-* "renâcler [cheval]", *hir hir se-* "grommeler". Ex. : *ambasa saisa elehun-i ler ler se-mbi, buja nijalma enteheme hir hir se-mbi* "les sages disent *ler ler* de satisfaction, les hommes vils disent toujours *hir hir*" Des expressions sont des calques du chinois : *abka zui* (ciel fils) "empereur" sur *tian zi, tanggû hala* (cent clan) "peuple" sur *bai xing*. Quant aux dialectes mandchous survivants, leur vocabulaire, déjà appauvri, subit une inflation d'emprunts chinois. Ex. : mandchou classique *takûra-mbi* "envoyer"; forme dialectale [tçqHurme] remplacée par [pHAil'(me)] du chinois *pài* (auquel on adjoint *-la* suff. verbal de dérivation, puis *-mbi* indic. aor.).

Bibliographie

- Gabelentz H. (Conon de la), 1832, *Éléments de la grammaire mandchoue*, Altenbourg, 150 p.
 Haenisch E., 1961, *Mandschu-Grammatik*, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie, 162 p.
 Jong J. (de), 1981-1982, Vowel Harmony in Manchu, *Mandchu Studies Newsletter*, IV, Seattle, pp. 15-20.
 Kane D., 1997, Language Death and Language Revivalism. The Case of Manchu, *Central Asiatic Journal*, XLI (2), pp. 231-249.
 Norman J., 1974, A sketch of Sibe morphology, *Central Asiatic Journal*, XVIII (3), pp. 159-174.
 Paškov [Pačkov] B. K., 1963, *Man'čĀurskij jazyk*, Moscou, Izdatel'stvo vostočnoj literatury, 69 p.
 Sinor D., 1968, La langue mandjoue, *Altaistik*, Handbuch der Orientalistik, Abt. I, Band 5, III *Tungusologie*, Leiden/Köln, E. J. Brill, pp. 257-280.
 Zhao Jie., 1989, *Xiandai manyu yanjiu*, Pékin, Minzu chubanshe, 192 p.